



BELVEDERE

Beaune, le 8 juin 2009

**BELVEDERE FRANCHIT UNE NOUVELLE ETAPE POSITIVE
VERS LA SORTIE DE LA PROCEDURE DE SAUVEGARDE**

Belvédère a présenté ce jour au Tribunal de Commerce de Dijon son plan définitif de sortie de sauvegarde, apportant au tribunal l'ensemble des précisions demandées.

Le Tribunal de Commerce de Dijon, satisfait de l'amélioration du projet de plan et compte tenu de l'avis positif délivré par les commissaires aux comptes du groupe, a autorisé la société Belvédère à procéder à la circulation, pour information, de ce projet auprès de l'ensemble des créanciers.

A l'issue de cette consultation, le Tribunal de Dijon statuera le 14 Septembre 2009 sur l'homologation du plan proposé par Belvédère et menant à la levée de la procédure de sauvegarde.

Contact Belvédère, Jacques Rouvroy au +33 (0)3 80 22 93 83
Contact Actionnaires, Olivier Balva par mail à : olivier@balva.net
Contact ALMEA : Murielle Plavis : 01 47 23 05 42